

Compte rendu séance Conseil Municipal du 13 décembre 2011

L'an deux mil dix, le treize décembre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de VILLERABLE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Michel BIGUIER, Maire.

Le Maire ayant ouvert la séance, fait l'appel nominal et constaté le quorum, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : David RENAULT est désigné pour remplir cette fonction.

Membres présents : Michel BIGUIER, Jean-Claude GAUTHIER, David RENAULT, Marie-Pierre VIANDIER, Hugues BINOIS, Anthony CHEVAIS, Hervé FOURNIER, Yvette GATIEN, Jean-Claude HUE BUCHERON, Dominique LAURENCEAU, Jean-Pierre MOREAU.

Membres absents excusés : Rose-Marie MAGNIEZ donnant pouvoir à Michel BIGUIER, Maud JOUANNEAU donnant pouvoir à Hugues BINOIS, Jacques MARCHAL donnant pouvoir à Dominique LAURENCEAU.

Point n° 1 : Décisions modificatives budgétaires

La trésorerie veut déplacer 137 640 € du compte 13 au compte 458 pour recevoir les subventions du remembrement.

- *le Conseil prend acte*

Point n° 2 : Pertes sur créances irrécouvrables

Assainissement

Deux montants de 123,24 € et 346,42 € remontant jusqu'en 2006 ne sont pas payés. La trésorerie propose de les passer en créances irrécouvrables.

- *approuvé à la majorité, 1 contre et 13 pour*

Taxe d'urbanisme

Un ancien habitant de Villerable s'est vu majorée sa taxe d'urbanisme car il ne l'avait pas payé, et pour cause, il ne l'avait pas reçu. Il demande une remise gracieuse de cette majoration (13,44 €).

- *approuvé à la majorité, 1 contre et 13 pour*

Point n° 3 : D.I.A. / D.P.U.

Vente de bâtiment et de terrain rue Parisienne.

- *refus d'aliéner à l'unanimité*

Point n° 4 : Convention avec la Préfecture sur le déploiement du dispositif ACTES

Une convention doit être passée avec la Préfecture pour dématérialiser par internet les différentes communications (délibérations...).

- *approuvé à l'unanimité*

Point n° 5 : Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau - exercice 2010

Le rapport relève des rendements catastrophiques dus aux différentes fuites sur le réseau.

- *le Conseil prend note*

Point n° 6 : Renouvellement de la convention EPI

Monsieur le Maire propose de passer de 150 heures annuelles à 120 heures.

- *approuvé à l'unanimité*

Point n° 7 : Modification simplifiée du PLU : rue des Blés et rue du 8 Mai

Suppression de la réserve foncière.

- *approuvé à la majorité, 1 contre, 1 abstention et 12 pour*

Point n° 8 : Location de l'atelier communal au Syndicat de la Brisse - exercice 2012

Le loyer était de 335 € en 2011. Proposition de rester à 335 €.

- *approuvé à l'unanimité*

Point n° 9 : Tarifs de location du plateau sportif - exercice 2012

Le plateau sportif a été rendu gratuit en 2011. Aucune dégradation n'a été constatée, malgré une augmentation de la fréquentation. Proposition de rester gratuit.

- *approuvé à l'unanimité*

Point n° 10 : Tarifs des concessions dans le cimetière communal – exercice 2012

En 2011, la concession trentenaire était à 200 € et la cinquantenaire à 300 €. Proposition de rester à l'identique.

- *approuvé à l'unanimité*

Point n° 11 : Remboursement des frais de branchement à l'égout d'assainissement public et lagunage – exercice 2012

Ce remboursement était de 1000 € en 2011. Proposition de rester à l'identique.

- *approuvé à la majorité, 1 abstention et 13 pour*

Point n° 12 : Tarifs de la redevance annuelle, de la collecte et du traitement des eaux usées du réseau public et du lagunage – exercice 2012

En 2011, l'abonnement était passé à 34 €, la collecte à 1 €/m³ et le traitement à 1,10 €/m³. Proposition de rester à l'identique.

- *approuvé à l'unanimité*

Rapports des commissions

Fêtes et cérémonies

Pour le spectacle de Noël à Madame Sans Gêne, nous avons pour l'instant 32 réservations sur les 46 distribuées et 10 accompagnants.

CCAS

Le goûter spectacle chez Madame Sans Gêne a accueilli 39 personnes.

Valdem

Tout se passe suivant le calendrier prévu et suivant le budget prévu. Tout sera prêt pour 2012.

Communications du Maire

Vœux du Maire

Ils auront lieu le samedi 14 janvier à 17h30 à la cantine de l'école.

Cimetière

Monsieur le Maire demande au Conseil de réfléchir s'il faut mettre un columbarium en priorité dans les projets 2012, à la place de la voirie.

Projet AUBRY

Monsieur AUBRY abandonne son projet de lotir lui-même et veut trouver un lotisseur pour vendre son terrain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers **23 heures**.